FAITS DIVERS

LE MARIAGE DE MLLE LE PLAY. — Nous avons dit hier que le mariage civil de Mlle Le Play avec M. le docteur Marcile avait eu lieu, hier matin, à la mairie du 7 arrondissement. Le mariage religieux a été célébré à la chapelle des catéchismes, 27, rue Saint-Lazare. Contrairement à ce que racontent certains journaux, la cérémonie n'a été suivie d'aucun lunch, ni d'aucun dîner chez les parents de la jeune mariée.

ESCROQUERIE A L'HÉRITAGE. — Toulouse, 8 janvier. — Une instruction est ouverte à Toulouse contre Edmond Lanave, ancien rédacteur d'un journal de Toulouse, et sa maîtresse, nommée Castera, qui prétendait avoir hérité de deux millions d'un certain baron de Latapie, décédé à Mamers (Sarthe).

Lanave et sa maîtresse purent ainsi se procurer, en exploitant la crédulité de divers gogos, une somme de 60.000 francs. Ils auraient escroqué davantage, car tout le monde croyait à l'héritage, si le pot aux roses des Humbert n'eût été découvert. Nos escrocs prirent alors la poudre d'escampette. On les retrouvera peut-être en Espagne comme les autres.

Après les Humbert-Daurignac, les Lanave-Castera; c'est trop pour la célébrité d'une ville qui s'est contentée jusqu'à ce jour de la gloire que lui donnaient les artistes et les littérateurs dont elle est justement fière.

TEMPÊTES SUR LES COTES DE BRETAGNE. — *Navires en perdition. — Les canots de sauvetage.* — Brest, 8 janvier. — La tempête du sud-est, que nous avons signalée, persiste sur les côtes bretonnes. Ce matin, le trois-mâts *Breteuil*, du port de Fécamp, s'est trouvé en perdition au large, à trois milles environ au sud du Guilvinec. Le canot de sauvetage *Comte-et-Comtesse-Foucher-de-Saint-Faron*, de la station de Kérity, est sorti pour se porter à son secours et est parvenu à le diriger sur Concarneau. Le chalutier *Dorade*, de Boulogne, est entré en relâche à Brest.

On redoute des sinistres au large.

RENCONTRE DE TRAINS EN PENSYLVANIE — *Nombreuses victimes.* — Pittsburg (Pensylvanie), 8 janvier. — Un train de voyageurs et un train de marchandises se sont rencontrés près de Duquesne. Il y a dix tués et un grand nombre de blessés.

UNE EXPLOSION A STRASBOURG. — *Deux morts. — Plusieurs blessés.* — Strasbourg, 8 janvier. — Cette nuit, une violente explosion mettait tout Strasbourg en émoi. La cloche de l'usine à acétylène de la gare venait de sauter. Les dégâts matériels sont très élevés. Toutes les vitres du quartier ont été brisées. Il y a malheureusement des victimes. On signale deux morts, dont l'un de nationalité italienne, et plusieurs blessés grièvement. Une maisonnette placée dans le voisinage a été balayée par la violence de l'explosion.

UN NOUVEAU JACK L'EVENTREUR. — Copenhague, 8 janvier. — Une jeune fille a été trouvée près de Banders, dans le Jutland, avec la gorge coupée et portant tous les signes d'une longue lutte contre l'assassin qui aurait tenté de la violer. C'est le deuxième crime de ce genre dans la région; la population attribue ces crimes à un mystérieux Jack l'éventreur.

AUX JEUNES MÈRES!

Le Lait stérilisé d'Oostcamp est entièrement stérilisé. Tous les microbes y sont détruits.

Le Lait stérilisé d'Oostcamp est stérilisé immédiatement après la traite. Il est absolument pur ; il conserve sa saveur naturelle et ses propriétés nutritives.

Le Lait stérilisé d'Oostcamp n'est pas un mélange, une préparation : **C'EST DU LAIT PUR**.

La Laiterie d'Oostcamp, 13, rue du Bois, Roubaix, a le monopole de la vente du Lait Stérilisé d'Oostcamp pour le Nord de la France.

SAVON PRINCESSE MAKOKO, Victor Vaissier nouveau parfum, 0,75 le pain. 21095

Chronique Locale

ROUBAIX

VOIRIE MUNICIPALE. — Par arrêtés préfectoraux en date du 16 décembre la rue Pascal, partie située entre les rues Coligny et Daguesseau et la rue du Luxembourg, section située au-delà de la rue de Lens, sont classées dans le réseau des voies publiques municipales de la ville de Roubaix.

Les plans des alignements seront déposés pendant un mois au secrétariat de la Mairie, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

UN ROUBAISIEN REÇU AUX EXAMENS DU NOTARIAT. — Notre concitoyen, M. Léon Malbranque, clerc de Me Claude, notaire, successeur de Me Vahé, a passé, jeudi, très brillamment, l'examen du notariat, à Lille. Il a été reçu à l'unanimité. Toutes nos félicitations.

UNE SUBVENTION A LA MUTUALITÉ. — La *Société de Secours Mutuels Saint-Joseph* du Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne, vient de recevoir de la municipalité roubaisienne une subvention de 225 francs. Cette nouvelle sera accueillie avec reconnaissance par les nombreux adhérents de cette importante Société de secours mutuels qui a rendu de signalés services à notre population ouvrière depuis près de quatorze ans et ce, sans subventions ni ressources autres que les cotisations de ses membres participants.

Très éprouvée par les nombreuses maladies des hivers 1899-1900 et 1901-1902, qui ont créé un déficit de plusieurs milliers de francs, cette Société a été heureuse de recevoir tout dernièrement pour ce motif des subventions spéciales de la Commission départementale et de l'Union Mutualiste des Femmes de France.

Notons que malgré cette situation particulière, la Société Saint-Joseph a pu obtenir des prêts lui permettant de continuer à payer ses malades et voir de nombreuses adhésions lui venir, tant de la part des ouvriers roubaisiens que d'établissements industriels (4 usines depuis 6 mois).

Nous ne saurions trop féliciter la municipalité roubaisienne des précieux encouragements qu'elle donne aux œuvres créées en faveur des ouvriers.

UN ACCIDENT, RUE DE BLANCHEMAILLE. — Dimanche soir, vers sept heures, un ouvrier rattacheur, Arthur Boulenger, âgé de 28 ans, passant rue de Blanchemaille pour regagner son domicile, a fait un faux pas et, en tombant, s'est blessé à la jambe droite.

Des passants, témoins de l'accident, le transportèrent à la pharmacie de M. Wicart, à l'angle de la rue du Fontenoy, où il reçut les premiers soins. Peu après, il fut reconduit à son domicile, route de Leers, cour Tiberghien, 3.

UN VOL DANS UNE BOUCHERIE. — Un individu resté inconnu s'est introduit précipitamment, jeudi matin, vers sept heures, dans la boucherie tenue par M. Jules Thiérie, rue du Tilleul, 9. Il s'est emparé d'un jambon d'une valeur de 16 fr.

UNE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs ont tenté de pénétrer dans la teinturerie-apprêt de M. Georges Brawaeys, rue de Mascara, en fracturant les deux portes d'entrée. Comme elles étaient solidement verrouillées à l'intérieur, ils en ont été pour leurs frais.

PRIS EN FLAGRANT DÉLIT. — Dans la soirée de mercredi, vers six heures, un marchand de légumes, M. Louis Frémaux, se trouvait dans son magasin, rue des Fossés, 76, lorsque deux fillettes vinrent l'informer qu'un inconnu venait de lui voler un panier de pommes de terre placé sur le trottoir, en face de la maison.

M. Frémaux sortant en toute hâte de chez lui, se mit à la poursuite de l'individu en criant : « Au voleur ! » Des passants arrêtèrent le coupable au moment où il arrivait rue du Tilleul.

Conduit au bureau de police du quartier, il a déclaré se nommer Oscar Chantry, teinturier, âgé de 19 ans, demeurant à Croix, rue de Thionville.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un frappeur de MM. Wanaverbecq et Defrance, constructeurs, Richard Wattez, 21 ans, demeurant à Wasquehal, a été blessé à la main droite par la chute du plateau d'une machine à percer. Vingt jours de repos.

— A la filature de MM. Lemaire et Dillies, un journalier, Pierre Billet, 27 ans, rue Decrème, cour Debruyne, s'est blessé au cou en portant une balle de laine. Dix jours de repos.

— Un ajusteur de M. Auguste Lepoutre, fabricant, Pierre Magnin, 51 ans, rue d'Oran, a été blessé au pied gauche par une barre de fer. Dix jours de repos.

— Dans l'atelier de construction de Mme Henri Vandamme, un tourneur, Emile Volekint, 20 ans, rue Bayard, a été blessé au pied par la chute d'un rouleau en fonte du poids de 120 kilos. Huit jours de repos.

— Dans l'atelier de construction de M. Louis Grau, un manœuvre, Emile Guermonprez, 21 ans, demeurant à Wattrelos, a été blessé au genou droit par un éclat de fonte. Six jours de repos.

— Dans la teinturerie-apprêt de MM. Desreumaux frères, un apprêteur, Henri Delcourt, 49 ans, rue de la Balance, s'est luxé l'épaule droite en soulevant des cartons d'apprêt. Quelques jours de repos.

— Un garçon de la brasserie de M. Quint-Devallée, Emile Knudde, 38 ans, rue du Moulin, s'est blessé au pied droit en portant un sac de grain. Quinze jours de repos.

— Un coupeur de M. Georges Selliez, confectionneur, Auguste Vandervelden, 20 ans, rue d'Italie, a été blessé à la main droite pendant son travail. Huit jours de repos.

UNE TROUVAILLE. — M. Charles Desplanque, représentant, demeurant rue de Mouvaux, 18, a trouvé une pièce d'or, qu'il tient à la disposition de l'intéressé.

POLICE DES LOGEMENTS. — M. Fernand Lefère, cabaretier, rue de Tourcoing, 132, a été l'objet d'un rapport pour défaut d'inscription d'un logeur sur son registre.

ENTERREMENTS DU VENDREDI 9 JANVIER. — M. Théophile Lemaire, neuf heures, église du Sacré-Cœur. — M. Léon Delannoy, trois heures un quart, église Notre-Dame.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort, à l'âge de 84 ans, de Mme Anne-Marie Boutemy, veuve de M. Pierre Derreumaux. Ses funérailles auront lieu le lundi 12 janvier à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

ÉLECTRICITÉ, fournitures générales, 15, rue de Lannoy, Roubaix, **F. DEVOUGE.**

GOUTEZ le délicieux champagne BRILLAT-SAVARIN. Ecrire directement à la maison de Reims.

Communications

ROUBAIX. — *Chorale « Le Progrès ».* — Réunion générale samedi prochain, paiement de la cotisation pour le banquet de dimanche 11 courant. Le banquet aura lieu à deux heures précises.

WASQUEHAL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine Eycken et Leroy, Alfred Dubus, manœuvre, demeurant à Wasquehal, a été blessé par son outil à tarcade sourcilière droite.

LANNOY

LE BANQUET DES GARDES-CHAMPÊTRES. — Fidèles à une ancienne tradition, les gardes-champêtres du canton de Lannoy ne manquent jamais de célébrer à leur façon, le renouvellement de l'année. Le jeudi, qui suit le jour de l'an, ils se réunissent au chef-lieu du canton afin de faire en groupe leurs visites officielles, aux autorités locales. Cette formalité accomplie, ils fraternisent cordialement en un banquet où préside la plus franche gaieté. Cette réunion intime a eu lieu, hier jeudi, à une heure et demie de l'après-midi au café de l'Hôtel de Ville. Comme les années précédentes, M. Poulain, le « colonel » des gardes du canton, présidait, ayant à ses côtés, M. Hespel, huissier, et son successeur, M. Belval, MM. Vandewustyn, Paul Herbaux, secrétaire de la Mairie de Lannoy, etc., etc. Le dîner, fort bien servi, fait honneur à la maison Pluquet.

Au champagne, plusieurs toasts ont été portés à la santé des nouveaux venus. La fête a été clôturée par des vivats et des chansons.

LA FRAUDE. — Jeudi matin, vers cinq heures, les préposés des douanes de Lannoy, ont arrêté, le nommé Henri Wychaert, âgé de 27 ans, journalier, qui était porteur de 19 kilogrammes de tabac haché représentant une valeur de 237 francs 50.

Wychaert a été remis aux gendarmes de Lannoy qui l'ont conduit à Lille dans la soirée.

TOUFFLERS

LA FRAUDE. — Le sous-brigadier des douanes Sabin-Delebarre et le préposé Irigaray Pierre, de la caserne de Toufflers, étant de service à la Citadelle mercredi dans la soirée, ont attaqué deux individus chargés de marchandises de contrebande qui, à leur aspect, ont aussitôt pris la fuite après avoir abandonné leur chargement.

Après une longue course à travers champs, les douaniers réussirent à s'emparer de l'un des fugitifs et à capturer leur marchandise. Il y avait un ballot de tabac haché, et une ceinture de café vert, le tout de provenance étrangère. L'individu arrêté est un nommé, Henri Marischal; il est âgé de 43 ans, et habite la commune d'Hem, où il exerce le métier de marchand de chiffons. La marchandise saisie représente une valeur de 425 francs. Marischal a été conduit à Lille jeudi soir, sous l'escorte des gendarmes de Lannoy.

LEERS

LA FRAUDE DES ALLUMETTES. — Dans la soirée de mercredi, vers cinq heures et demie, les préposés des douanes Henri Croo et Isidore Lavedan, étant de service à la *Croisade isolée*, territoire de Leers, à 1.500 mètres de l'étranger, ont arrêté, dans la plaine Duconlombier, après l'avoir poursuivi sur un parcours de 600 mètres environ, un individu porteur d'un ballot d'allumettes chimiques en bois de provenance étrangère. C'est un nommé Jean-Baptiste Demasmacker, âgé de 16 ans, né à Auderghem (Belgique), et domicilié à Roubaix, rue Magenta, 5. Les 210 boîtes d'allumettes saisies, représentant une valeur de 94 francs 50, ont été incinérées en présence du prisonnier.

CYSOING

LOUVIL

L'ETAT-CIVIL EN 1902. — L'état-civil a enregistré, pendant l'année 1902: 24 naissances, 8 mariages et 19 décès; 2 enfants naturels ont été légitimés.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*

A ROUBAIX, Grande-Rue, 71

A TOURCOING, rue Carnot, 5

Exécution rapide et soignée d'impressions en tous genres. Typographie et Lithographie. — Outillage moderne et perfectionné. — Prix modérés. 2

Ne vous assurez pas sur la vie
N'assurez pas de dot à vos enfants
Ne placez rien en rente viagère
Sans consulter les tarifs de la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE NÉERLANDAISE

Sérieux avantages. — Sécurité absolue

E. COLIN-LEFOUTRE, Agent général

Rue des Champs, 28, ROUBAIX

ASSURANCES VIE, INCENDIE, ACCIDENTS 12759

PIANOS

de toutes marques et de tous styles en magasin. — Le Zonophone, le Gramophone, dernières créations les plus parfaites des machines parlantes. Seul dépositaire. Lutheries. Instruments cuivres et mois. Abonnement à la *Lecture musicale*. Location. Accords. Réparations. — Ancienne Maison Duquesne-Buyck. G. Cousart, élève de Pleyel, successeur, 8, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 10073

WATTRELOS

LA TOMBOLA DE LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Nous avons parlé dernièrement de la tombola organisée par la Musique municipale, dans le but de couvrir les frais de la transformation de ses instruments au nouveau diapason. Cette tombola semble appelée à un véritable succès; les billets, qui sont vendus 0.50 centimes, s'enlèvent et de magnifiques lots affluent. Les personnes généreuses, qui voudront adresser des dons, sont priées de vouloir bien les faire parvenir au siège de la société, *Café de la Bonne Harmonie*, tenu par M. Vincent Varasse, Grande-Place, à Wattrelos. On peut se procurer des billets: A Roubaix, chez M. Vandamme, débitant de tabacs, place de la Liberté, et chez M. Leveugle, débitant de tabacs, à l'angle de la Grande-Rue et de la rue de la Conférence; — A Wattrelos, chez M. Périn-Delerue, débitant de tabacs, Grande-Place, et au local de la société.

LA FRAUDE. — Les préposés des douanes Boy et Deffrennes, de la Martinoire, ont arrêté une jeune soigneuse, demeurant à Roubaix, rue Thècle, E. Debulleux, 19 ans, qui portait 500 grammes de café et douze boîtes d'allumettes, valeur 8 fr. 40.

TOURCOING

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE DECEMBRE 1902. — Pendant le mois de décembre écoulé, il a été déclaré 174 naissances, comprenant 163 enfants légitimes et 11 illégitimes. Les mort-nés étaient au nombre de 8. Il a été célébré 21 mariages et constaté un divorce. Les décès étaient au nombre de 114, se répartissant comme suit: Enfants de moins de un an, 3; de 1 à 19 ans, 17; adultes de 20 à 39 ans, 12; de 40 à 59 ans, 16; de 60 ans et au-delà, 39. Voici maintenant les maladies qui ont fait des victimes et le nombre de décès pour chacune d'elles:

Variole, 6; coqueluche, 1; grippe, 4; choléra nostras, 1; tuberculose de poumons, 8; autres tuberculoses, 1; cancer et autres tumeurs, 6; méningite simple, 1; hémorragie et ramollissement du cerveau, 3; maladies organiques du cœur, 12; bronchite aiguë, 6; bronchite chronique, 8; pneumonie, 4; autres affections de l'appareil respiratoire, 16; diarrhée entérite, 8; hernies, 1; néphrite, 5; débilité congénitale, 6; débilité sénile, 6; morts violentes, 4; autres maladies, 5; maladies inconnues, 2.

Comme toujours, ce sont les maladies des voies respiratoires qui entrent pour un bon tiers dans les décès. Le mois dernier ceux-ci étaient au nombre de 42. Nous relevons en tête de cette statistique, 6 cas de variole, et un de choléra nostras. Ce dernier cas est sans doute celui qui se rapporte au jeune employé de la gare qui fut enlevé en quelques heures dans le courant du mois dernier.

L'AGRESSION DU PONT-DE-NEUVILLE. — Nous avons dit dans notre dernier numéro que Cyrille Lescroard avait été conduit à Lille mercredi après-midi vers une heure et que ses trois amis avaient été laissés en liberté. Or, au cours de l'interrogatoire, qu'il a subi au Parquet, Lescroard a, paraît-il, fait des déclarations intéressantes, à la suite desquelles M. Delalé, juge d'instruction, a délivré contre Casteur Evrard, un mandat d'amener. Celui-ci a été arrêté dans la soirée de mercredi. Après avoir passé la nuit au poste central, il a été transféré à Lille dès jeudi matin, à la disposition du Parquet. Casteur serait, en effet, le principal agresseur de M. Ladesous. Il est maintenant prouvé, que c'est lui qui, lundi soir, à l'estaminet Lescroard, a provoqué à plusieurs reprises M. Ladesous. C'est encore lui qui l'a menacé de lui faire un mauvais parti. C'est lui aussi qui, étant dehors, a voulu forcer la porte de l'estaminet pour rejoindre M. Ladesous. C'est à ce moment que Mme Lescroard a fait sortir ce dernier par le jardin. En un mot, c'est lui qui s'est montré le plus agressif au cours de la querelle qui a précédé l'agression. On doit s'attendre a des révélations que fera Casteur au cours de son interrogatoire.

Ainsi que nous l'avons dit, Evrard Casteur, est âgé de 29 ans, il est paveur et demeure rue de Courtrai.

L'état de M. Ladesous est toujours satisfaisant.

UN OUVRIER DE FILATURE GRIEVEMENT BLESSÉ. — Jeudi matin, vers dix heures, un accident ayant un certain caractère de gravité s'est produit à la filature de M. Paul Jonglez. Un fileur, Honoré Delnatte, âgé de 42 ans, demeurant rue de la Blanche-Porte, a eu la main droite prise entre le pavement et l'extrémité d'un secteur. M. le docteur Decherf, appelé à donner ses soins au blessé, a constaté à la main et à l'index, des plaies très graves. L'ouvrier ne pourra travailler avant au moins deux mois.

POUR AVOIR BATTU DES TAPIS CONTRE DES BECS DE GAZ, trois contraventions ont été relevées contre des servantes. Ceci est en effet, interdit. Nos lecteurs se rappellent que lors de la pose des becs Auer, nous avons publié un arrêté interdisant de battre les tapis contre les candélabres des réverbères. Le bec Auer étant très fragile, la moindre secousse le fait tomber. C'est ainsi que ces jours derniers, il a fallu remplacer dans la même journée, douze manchons brisés de cette façon. Nous avons cru devoir prévenir nos lecteurs et les mettre en garde contre les contraventions qu'on pourrait leur dresser s'ils battaient ainsi leurs tapis.

ARRESTATION EN VERTU D'UN EXTRAIT DE JUGEMENT. — Jeudi matin, vers dix heures, l'agent de sûreté Nuyttens, passait rue de la Blanche-Porte, lorsqu'il rencontra un ouvrier peigneur, Ernest Leveugle, âgé de 18 ans, demeurant rue du Général-Bonnaud. Cet homme étant sous le coup d'un jugement, il le mit en état d'arrestation et le conduisit au dépôt. Leveugle avait été condamné le 17 juillet 1902, par le Tribunal correctionnel de Lille, à quinze jours de prison pour coups et blessures volontaires.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré jeudi soir, vers 11 heures, dans les écuries attenant à l'habitation de M. Norbert, rue du Château, et appartenant à M. C. Dumortier.

Les chevaux qui s'y trouvaient, ont été sauvés aussitôt. Les pompiers se sont rendus sur les lieux et en quelques minutes, ont maîtrisé le feu. Les dégâts s'élèvent à 1.500 francs. Il y a assurance.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de jeudi, il est arrivé aux Halles les denrées suivantes: Huitres, 3.650; marée, 450 kil.; morue, 50 kil.; endives, 150; persil, 1 sac.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Legrand et Cie, rue d'Austerlitz, un bâcleur, Arthur Vandemberghe, 13 ans ½, demeurant à Mouscron, a été blessé à l'index et au médius droits en travaillant. M. le docteur Bernard lui a ordonné un repos de huit jours.

— En voulant rattraper une bobine qui tombait dans les poulies d'un métier, Marie Prévost, 18 ans, doubleuse chez M. Dervaux, retordeur, et demeurant rue des Piats, a eu la main et le poignet gauches comprimés par une courroie. Il en est résulté une entorse dont la guérison demandera dix jours. M. le docteur Caudrelier a soigné la blessée.

MOUVAUX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Varrasse-Bourgois, brasseur, un garçon, J.-B. Cappelle, 27 ans, demeurant à Bousbecque, a eu l'auriculaire gauche écrasé dans un engrenage en nettoyant une cuve. M. le docteur Vincent lui a ordonné un repos de dix jours.

MARCQ-EN-BARŒUL

LISTES ELECTORALES. — La Commission désignée pour la révision des listes électorales se réunira aujourd'hui vendredi, à quatre heures du soir.

COMMISSAIRES-RÉPARTITEURS. — Par arrêté préfectoral, sont désignés pour remplir les fonctions de commissaires-répartiteurs pour l'année 1903:

Titulaires résidents: MM. Constant Delos, rentier; Jules Dillies, cultivateur; Octave Matifas, négociant. — *Non résidents:* MM. Gustave Scrive, propriétaire, à Lille; Scherer de Scherbourg, propriétaire, à Lille. — *Suppléants résidents:* MM. Jean-Baptiste Deroubaix, cultivateur; Frédéric Desquiens, rentier; Louis Dubar, négociant. — *Non résidents:* MM. Dhespel, propriétaire à Bondues; Désiré Thiers, rentier à Mons-en-Barœul.

HALLUIN

UN GRAVE ACCIDENT A LA GARE. — Jeudi matin, vers 11 heures, des ouvriers de MM. Lemaire et Verschaeve, fabricants de chaises, rue de Lille, à Halluin, étaient occupés à décharger des rails sur le quai aux marchandises de la gare. A un moment donné, l'un des arbres vira, par suite d'une poussée, et l'un des ouvriers fut atteint et projeté sur l'un des tampons du wagon. Il a reçu dans sa chute une blessure au mollet; on craint en outre des lésions internes. Transporté inanimé à son logement, chez M. Parmentier, rue de Lille, le blessé a reçu les soins de M. le docteur Pierchon, qui n'a pas pu se prononcer sur les conséquences de l'accident. L'ouvrier blessé se nomme Constant Deckmyn, 39 ans, demeurant à Ledeghem (Belgique); il est marié mais n'a pas d'enfant.

UN INCIDENT s'est produit jeudi vers midi à Halluin: un ouvrier chaisier, Charles Desmet, âgé de 26 ans, demeurant rue de la Paix, s'était, il y a quelques jours, présenté chez M. Pierre Defretin, maire d'Halluin, afin de solliciter son intervention pour obtenir sa réintégration dans la manufacture de chaises de M. Lévecque, d'où il avait été congédié à la suite de la grève. Muni d'une recommandation de M. Defretin, Desmet se rendit chez M. Lévecque où il fut éconduit; le lendemain, l'ouvrier chaisier tentait une nouvelle démarche chez son ancien patron; on lui dit de repasser jeudi, c'est ce qu'il fit. M. Lévecque renvoya Desmet à lundi, promettant de lui donner une réponse définitive. Croyant qu'on se moquait de lui, Desmet se rendit de nouveau chez M. Defretin, à qui il rendit compte de ses démarches. M. le Maire le congédia poliment, en lui remettant une petite aumône; en se retirant, Desmet dit qu'il réussirait bien à se faire donner du pain. Quelques instants après, il revenait, et, muni de briques, se mettait à briser les vitres du salon de M. Defretin, et faisait ainsi pour 80 francs de dégâts. Desmet a été arrêté.

QUESNOY-SUR-DEULE
COMINES

ADJUDICATIONS. — Voici les résultats des adjudications de fin d'année:

Droits de place. — Ont soumissionné: MM. Charles Parsy, qui a offert 490 francs, et Jules Deburck, 495 fr. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Balayage des rues. — M. François Dedeker a été déclaré adjudicataire au prix de 475 francs à payer par la Caisse communale.

Bureau de bienfaisance. — Pain: adjudicataire, M. Brel, au prix de 17.70 les 100 kil. — Charbon: M. J. Ghesquière, à 2.60 les 100 kil.

Hospices. — Le pain a été adjugé au prix de 18 25 les 100 kilos; la viande à 1.18 le kil.; le charbon à 2.70 les 100 kil., et le café 1re qualité à 1.15 le kil.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 99, rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

LILLE

L'AFFAIRE DES PRÉVOYANTS RÉUNIS. — Le public commence à s'occuper beaucoup, à Lille, de la grosse affaire de la « Caisse des Prévoyants Réunis », dont nous avons déjà parlé.

A cette occasion, nous avons reçu, sans indication d'origine, la note rectificative suivante, que nous publions à titre documentaire:

Obligations sorties, 543.900.

En litige: affaire Lefebvre, arbitrage, 260.000; en suspens, titres irréalisables; affaires traitées avec paiement en traites, non payées et obligations à rentrer, 140.000. Total 400.000.

Soit effectivement placés environ 143.900 qui ont été employés:

Frais de constitution, 13.100,25; frais de publicité, 3.181,60; service émission, 7.970,85; inspection générale, 16.577,75; inspection divisionnaire, 11.450,05; installation Lille, 9.961,65; installation Paris (dont 20.000), 42.822,95; fournitures bureau (en titres), 5.094,85; frais généraux, 7.003,34; traitement agents, 4.102,35; traitement direction, 17.440,02; loyer, 1.728,90; commissions diverses, mémoire. Total, 140.434,56.

L'affaire se résume donc à environ 120.000 de titres placés réellement qui ont été employés comme dessus.

Toutes les autres histoires sont fausses, la situation a été examinée par le nouveau Conseil qui reprenait la situation, s'il avait pu tenir ses engagements, de verser 5.000 francs dans la caisse.

Le directeur général était M. A. Sirot; le président, M. Duquesne.

Nous avons dit que le premier conseil d'administration de la *Caisse des Prévoyants réunis* avait à sa tête MM. Leroy, fils d'un ancien député, et Duquesne. Tout le monde a compris qu'il ne pouvait évidemment s'agir de l'ancien député du Nord dont le fils unique est capitaine de cavalerie dans une garnison éloignée de Lille, mais d'un des nombreux députés portant le nom de Leroy qui ont passé au Parlement français: il y avait là une inexactitude que la note publiée ci-dessus rectifie.

Le Parquet se montre des plus fermes en ce qui concerne cette affaire qui intéresse pourtant un grand nombre de nos concitoyens et des plus modestes. Le juge d'instruction, chargé de cette affaire, se refuse à donner à la presse le moindre renseignement, de telle sorte que nous en sommes réduits à glaner de-ci de-là quelques nouvelles qui peuvent ne point toujours être absolument exactes.

UNE TENTATIVE DE SUICIDE A L'HOPITAL SAINT-SAUVEUR. — Depuis quelque temps, M. Louis Leduc, âgé de 62 ans, demeurant à Lille, était en traitement à l'hôpital Saint-Sauveur. Jeudi matin, son billet de sortie fut signé; mais, avant de passer le seuil de la porte, Leduc se donna un coup de couteau dans le ventre. L'abdomen est perforé et M. le docteur Follet, qui a donné des soins au blessé, a déclaré que l'état de M. Leduc était très grave. On ignore les motifs de cette tentative de suicide.

TRAMWAYS. — M. Oswald, directeur de la Compagnie des tramways électriques de Lille et de sa banlieue, est nommé secrétaire général du Conseil d'administration de cette Société.

Il est remplacé dans ses fonctions de directeur par M. Delori, ingénieur à Gand, chef d'exploitation électrique.

UNE CONFÉRENCE SUR LE CHANSONNIER GUSTAVE NADAUD. — M. Paul Berret, agrégé des lettres, fera, le 11 janvier, à quatre heures et demie, aux *Rosati de Flandre*, 20, rue de l'Orphéon, Lille, une conférence sur *Nadaud et la Chanson française*. Mlles Derval (du Grand-Théâtre), Duval, Moyaux et MM. Erasme Arnod, Defaux, Delferrière, Lepers, P. Vantieghem (du Conservatoire), interpréteront diverses chansons de Nadaud, et l'une de ses meilleures comédies: *Cent francs*. Les Roubaisiens qui désireraient assister à cette soirée où sera noblement glorifiée la mémoire de leur éminent compatriote, peuvent demander des invitations à M. Emile Lante, secrétaire-général des *Rosati de Flandre*, 14, rue Saint-Firmin, à Lille.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année:

100 cartes ivoire (typographie)	1.25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1.75
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire, deuil (typographie)	2.50
100 cartes ivoire, deuil (calligraphie)	3 »
100 cartes ivoire, deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une jolie boîte contenant:	
100 cartes ivoire (typographie) et 100 enveloppes	1.75
Même boîte (calligraphie)	2.25
» » (gravure)	2.75
Même boîte deuil (typographie)	3.50
» » » (calligraphie)	4.50
» » » (gravure)	4 »

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues, 5, rue Carnot.

DANS LES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

MM. Loubert, préposé de 1re classe à Quesnoy-sur-Deûle, (distilleries), est nommé préposé hors classe; Barré, préposé de 2e classe à Marcq-en-Barœul, est élevé à la 1re classe; Vieuille, préposé de 3e classe à Roubaix, est élevé à la 2e classe; Fajeau, préposé de 3e classe à Wasquehal, passe à Valognes.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DERREUMAUX-BOUTEMY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Anne-Marie BOUTEMY, veuve de M. Pierre-Augustin DERREUMAUX, décédée à Roubaix, le 8 janvier 1903, à l'âge de 84 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le dimanche 11 courant, à huit heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 12 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le lundi 12, à quatre heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, 40, rue de l'Alouette, chez son gendre, M. Henri Dassonville.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléphone 627. (Fondée en 1870).

NÉCROLOGIE

— Mercredi, à deux heures et demie de l'après-midi, ont eu lieu à Maing les funérailles du soldat François Lemoine, âgé de 21 ans, dont les parents habitent la commune.

— Nous apprenons la mort, à Douai, à l'âge de 65 ans, de M. Larivière, conducteur principal des ponts et chaussées.

MARIAGES & FIANÇAILLES

— Mercredi prochain 14 janvier, aura lieu, en l'église d'Haubourdin, le mariage de Mlle Jeanne Cuvelier, fille de M. et Mme Albert Cuvelier-Varley, avec M. Fernand Carissimo, fils de M. et Mme Carissimo-Dumortier, de Roubaix.

— Mercredi ont été célébrées, à Tréton, les noces de Mlle Pauline Clavon, fille de M. Louis Clavon, ancien maître de verrerie à Tréton, avec M. Alphonse Schieffer, lieutenant de l'armée néerlandaise, détaché au 34e de ligne, à Aveanes, puis au 26e bataillon de chasseurs à pied, à Vincennes, où il réside actuellement.

NOUVELLES RELIGIEUSES

TOURCOING. — On nous annonce que la Jeunesse Catholique fera célébrer une messe samedi matin, à dix heures, en l'église Saint-Christophe, à l'intention de M. le doyen Van Boeckstael.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 8 janvier

Présidence de M. CHANCEL, vice-président

Les vols au Lycée de Tourcoing

L'employé du Lycée de Tourcoing, arrêté ces jours derniers, en flagrant délit de vol dans le bureau de l'Econome, a comparu devant le Tribunal correctionnel au début de l'audience de jeudi. C'est un nommé Gustave Verschelde, âgé de 20 ans, sujet belge; il était l'un des nombreux garçons employés dans l'établissement, et il y remplissait les fonctions de veilleur de nuit. Or, dans ces derniers temps, de nombreux vols étaient commis. Il y a une quinzaine de jours, M. Chantry, l'économe, constatait la disparition d'une somme de 10 francs enfermée dans le tiroir de son bureau. Comme le coupable ne fut pas découvert, l'impunité l'enhardit. Pendant la nuit du 31 décembre, une somme de 45 francs disparut du même bureau: le voleur se servait d'une fausse clef habilement limée, car, après le vol, M. Chantry n'éprouva qu'une gêne légère à ouvrir le tiroir que le voleur avait pris soin de refermer.

Une surveillance très active fut alors installée, et, dans la nuit de dimanche à lundi, le malfaiteur fut pincé. On avait placé, dans une chambre voisine, le garçon de bureau, Henri Lenain; celui-ci entendit tout à coup du bruit; il regarda et aperçut Gustave Verschelde qui retirait le tiroir et fouillait un portefeuille dans lequel il espérait trouver des billets de banque. M. Lenain lui demanda ce qu'il faisait là; Verschelde, interloqué, lui répondit: « Tiens, t'es là? je ne te croyais pas rentré! » Il lui fut naturellement impossible de fournir une explication plausible de sa présence, à cette heure indue, dans le bureau de l'économe. Il a, d'ailleurs, passé des aveux; il reconnaît la tentative de vol et les deux vols précédents, de 10 et 45 francs.

D'autres vols ont déjà été commis au Lycée, il y a assez longtemps, mais Verschelde nie y avoir participé. C'est ainsi que, le 28 mars, un employé fut volé de 20 francs; à M. Vanboxtael, une autre fois, on enleva 105 francs; mais ces vols peuvent avo